

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Avant-Propos

L'année 2025 a constitué, pour l'association Contre les Violences sur Mineurs, une étape charnière, à la croisée d'enjeux institutionnels exigeants et d'avancées significatives dans la conduite de ses missions, avec une attention constante portée à l'implication et à la participation des premiers concernés : les enfants.

Dans un contexte de mobilisation sociétale croissante autour des violences faites aux enfants et aux adolescents, l'association a su affirmer la pertinence de son positionnement, en renforçant ses actions de sensibilisation, de formation et de production de connaissances. Nos équipes – salariées et bénévoles – ont œuvré sans relâche pour informer, former et accompagner les professionnels de l'enfance, tout en développant des actions directement accessibles aux jeunes concernés.

Au cours de cette année, l'association a structuré ses actions autour de trois programmes complémentaires – le programme dédié aux violences sexuelles faites aux enfants, celui consacré aux violences dans le sport et la culture, ainsi que le programme à destination des établissements sociaux et médico-sociaux. Cette organisation, complétée par l'organisation de notre colloque annuel, permet de couvrir à 360° et de manière cohérente et opérationnelle une grande partie des contextes et des espaces dans lesquels les mineurs sont susceptibles d'être exposés à des violences. Dans ce cadre, 3 565 professionnels ont bénéficié des actions et de l'expertise de l'association, 285 d'entre eux ont été formés sur le repérage et le signalement des violences, 3 280 ont été sensibilisées. Chaque intervention, chaque participation aux groupes de travail, chaque session de formation a contribué à lever les silences, à faire évoluer les pratiques professionnelles et à renforcer la protection de 17 825 enfants.

Je tiens à adresser mes remerciements chaleureux à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, à nos financeurs, à nos adhérents ainsi qu'à nos bénévoles. Leur soutien constant constitue un levier essentiel pour poursuivre et amplifier notre action.

L'année écoulée confirme la nécessité de maintenir une mobilisation exigeante et collective, en redoublant d'efforts et en fédérant les énergies et les idées dans un contexte particulièrement contraint et particulièrement précaire auquel le monde associatif est confronté, en particulier les acteurs de la protection des enfants et de soutien des professionnels. Durant cette période, les violences, vulnérabilisations et silenciations des mineurs victimes, valides comme en situation de handicap, dans l'hexagone comme en outre-mer, ont pourtant continué d'être révélées, nombreuses, évolutives, parfois systémiques et dangereuses.

L'association poursuivra en ce sens ses engagements, avec la volonté constante de contribuer à une meilleure protection des enfants et des adolescents.

Mélanie Dupont

Présidente de l'association CVM

Psychologue, docteure en psychologie – UMJ Paris, AP-HP

Table des matières

01 - EN 2025, RENFORCER NOTRE IDENTITE ET NOS MISSIONS	3
I. Qui sommes-nous ?.....	3
II. Nos missions	3
III. Notre impact	5
IV. Gouvernance & vie associative	6
02 - STRUCTURER NOS ACTIONS EN 3 PROGRAMMES THEMATIQUES.....	7
I. Programme — Violences sexuelles faites aux enfants (VSE)	7
II. Programme — Violences dans le sport et la culture	8
III. Programme — Violences dans les établissements sociaux & médico-sociaux (ESMS).....	10
03 - ACTIVER DES LEVIERS DE NOTORIETE ET VISIBILITE VIA NOTRE COMMUNICATION ET CENTRE DE RESSOURCES	12
I. Une nouvelle identité de marque	12
II. Le site internet enrichi : un centre de ressources.....	12
III. Notre communauté sur les réseaux sociaux.....	12
IV. Renouveau du colloque annuel.....	13
V. Interventions et partage d'expertise	13
NOS PRIORITES 2026.....	14
REMERCIEMENTS & PARTENAIRES	15
I. Partenaires institutionnels & financeurs	15
II. Équipe & membres.....	15
III. Nous soutenir & nous contacter	16

01 - En 2025, renforcer notre identité et nos missions

I. Qui sommes-nous ?

Fondée en 2008, Contre les Violences sur Mineurs (CVM) est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, engagée dans la prévention des violences faites aux enfants. Issue d'un ancrage médico-légal, l'association s'est initialement développée à partir de travaux de recherche menés au sein de l'Unité Médico-Judiciaire (UMJ) pour mineurs de Paris, portant sur les impacts des violences sexuelles.

Au fil des années, CVM a structuré son action autour d'une articulation étroite entre recherche, prévention, formation et production d'outils. L'association s'est progressivement imposée comme un acteur de référence en développant des ressources pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et des supports d'information à destination des professionnels, des familles et des mineurs.

CVM a ainsi conduit des recherches et recherches-actions d'envergure, notamment sur la prostitution des mineurs (PROMIFrance) et les violences sexuelles (VAVISA Paris), contribuant à éclairer les politiques publiques et les pratiques professionnelles. Ces travaux donnent lieu à la création d'outils opérationnels – guides, vidéos, supports pédagogiques – diffusés largement, en particulier via son centre de ressources en ligne. Ce dernier propose gratuitement des contenus conçus par l'association et référence des ressources produites par d'autres acteurs. Ces créations alimentent ensuite des actions de formation à destination des professionnels, déployées à travers des dispositifs dédiés ainsi que le colloque annuel. Organisé depuis 2013, cet événement constitue un espace reconnu de diffusion des connaissances et d'échanges pluridisciplinaires sur les violences faites aux enfants, dans toute leur diversité.

Dans ce cadre, CVM collabore régulièrement avec des institutions nationales, dont les ministères, afin de favoriser l'appropriation des connaissances et le renforcement des pratiques de protection des mineurs.

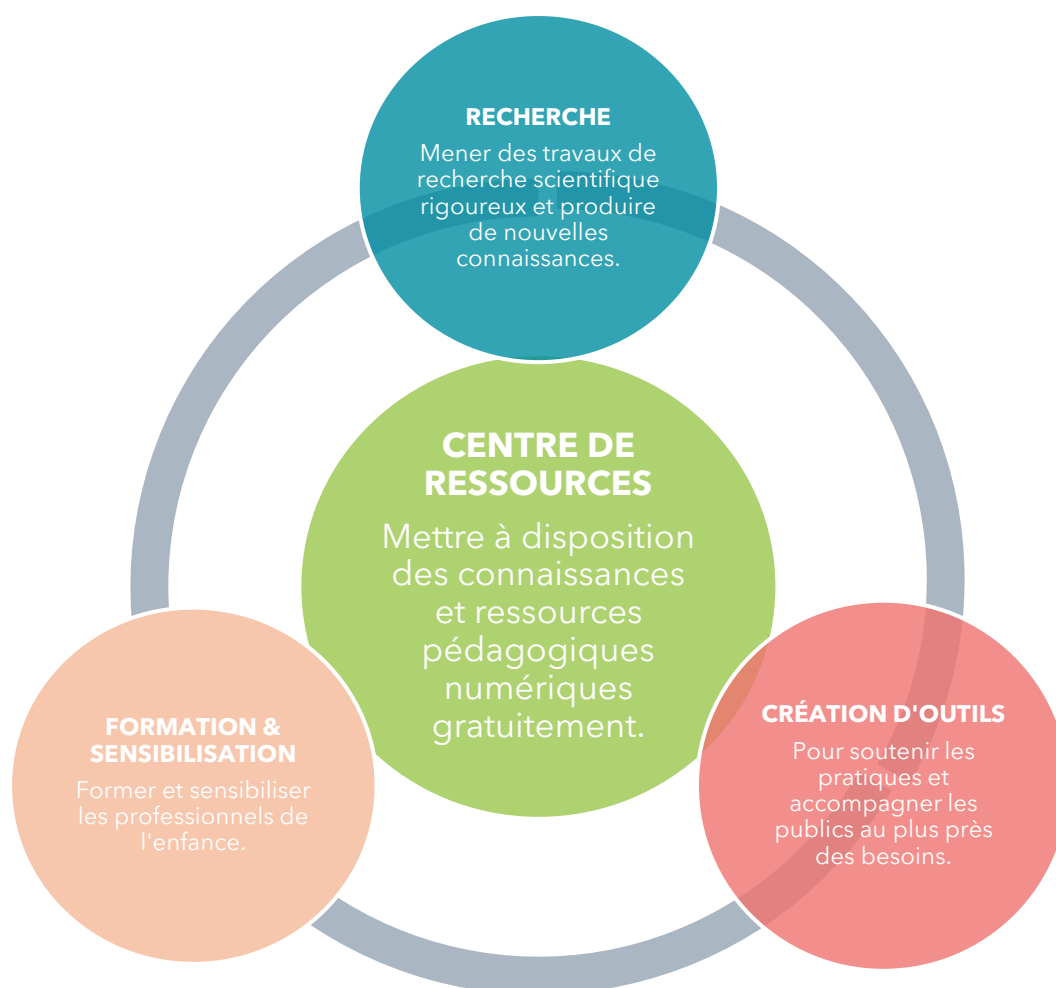
Depuis 2022, avec le renouvellement de son identité et de ses supports, CVM poursuit son développement en consolidant son positionnement et en l'élargissant pour désormais se placer au croisement indispensable des champs sanitaire, judiciaire, éducatif, médico-social et social. Son équipe pluridisciplinaire aux talents de plus en plus diversifiés – composée en grande partie de professionnels de l'enfance – œuvre de manière coordonnée pour renforcer la prévention, améliorer le repérage et soutenir les professionnels dans la protection effective des mineurs.

II. Nos missions

Les missions de l'association s'articulent autour de trois axes complémentaires.

Elles reposent d'abord sur **la production et la diffusion de connaissances**, à travers des travaux de recherche scientifique menés selon une approche pluridisciplinaire, visant à améliorer la compréhension des violences et de leurs impacts. Ces connaissances sont ensuite traduites en **ressources pédagogiques numériques** accessibles gratuitement, conçues pour être directement mobilisables par les professionnels, les familles et les jeunes eux-mêmes, et mises à disposition au sein d'un centre de ressources structuré proposant également un référencement de contenus externes fiables. Enfin, l'association déploie des actions de **formation et de sensibilisation** à destination des professionnels de l'enfance, sous des formats adaptés aux besoins de terrain (sessions courtes ou approfondies, modules thématiques, colloque annuel), afin de soutenir l'évolution des pratiques et de renforcer les capacités de repérage, d'accompagnement et de protection des mineurs.

Cette cohérence d'ensemble permet d'inscrire l'action de l'association dans une approche globale et continue des violences, appréhendées dans toute leur complexité. En se positionnant comme une association de production – de connaissances, d'outils et de formations – et non d'accompagnement de situations individuelles, CVM contribue à renforcer durablement les compétences des professionnels et à améliorer la capacité collective du système à protéger les mineurs.



Nos modalités opérationnelles

L'éthique de l'association repose sur une exigence de rigueur scientifique, d'indépendance et de responsabilité dans le traitement des violences faites aux mineurs. Elle s'inscrit dans une approche fondée sur le respect des droits de l'enfant, la prise en compte de sa parole – notamment depuis 2025 – et la participation des enfants aux réflexions et aux outils qui les concernent. CVM veille à produire des contenus étayés par des données probantes, accessibles au plus grand nombre, y compris aux publics en situation de handicap, et conçus dans une démarche résolument pluridisciplinaire.

Cette exigence implique également de garantir une information fiable, compréhensible et dénuée de tout sensationnalisme, tout en promouvant des pratiques professionnelles respectueuses des cadres déontologiques et des réalités de terrain. L'association adopte enfin une posture de neutralité et de responsabilité, attentive aux enjeux de prévention, de non-stigmatisation et de protection, afin de contribuer à une réponse collective cohérente, inclusive et durable face aux violences subies par les mineurs.

En 2025, l'association se pourvoit de deux documents clefs : un code d'éthique et de conduite et un règlement intérieur.

III. Notre impact



L'impact 2025 en chiffres

L'association Contre les Violences sur Mineurs, acteur national de la lutte contre les violences faites aux enfants, poursuit ses actions.

3 565 professionnels

bénéficiaires de nos actions dont
285 formés et 3 280 sensibilisés



17 825 enfants et adolescents

bénéficiaires (directs et indirects) de nos actions



3 programmes

priorités de nos actions



Programme Violences sexuelles sur enfants (VSE)
Programme Violences dans le sport et la culture
Programme Etablissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)



309 000 euros de
budget total*

7 ressources

créées par CVM et ajoutées
aux 496 listées dans notre
centre de ressources



34 adhérents

et une communauté de
+30 000 membres



1 colloque annuel

sur le thème
'Sexualités des mineurs en institution'



*dont 92 % consacrés à nos missions.

IV. Gouvernance & vie associative

Membres du bureau

Présidente : Mélanie DUPONT (psychologue, UMJ Paris AP-HP, bénévole)

Secrétaire : Kenkyla INSISIENGMAÏ (psychologue, Paris Est Val-de-Marne AP-HP, bénévole)

Secrétaire adjoint : Laurent BONVALLET (fonctionnaire d'État à la CIIVISE et juriste en libertés fondamentales, bénévole)

Trésorier : Jérôme BÉHÉREC (conseiller en gestion de patrimoine, bénévole)

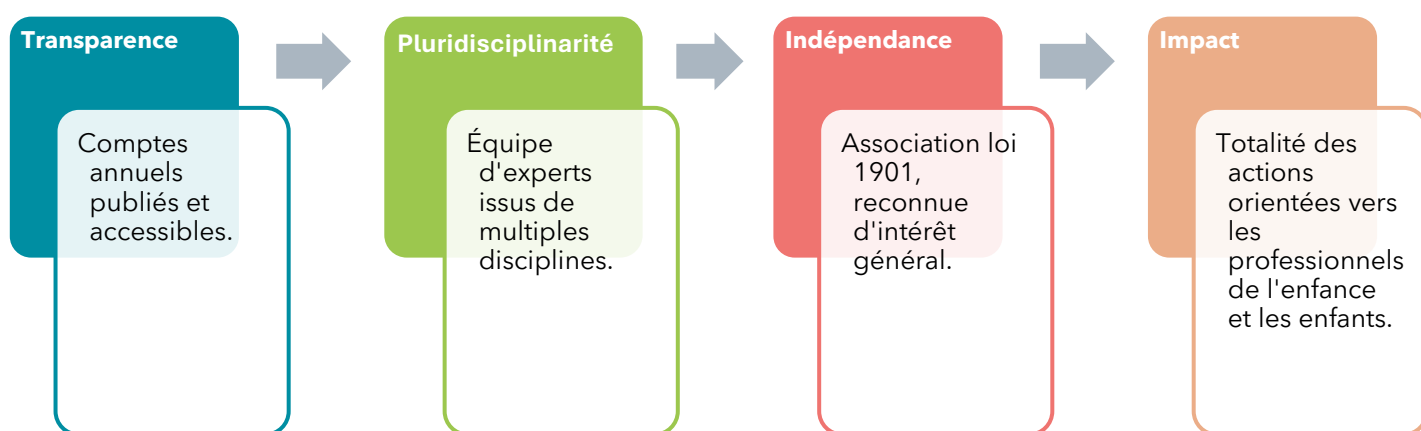
Trésorière adjointe : Pascale DUPONT (retraîtée, bénévole)

Équipe salariée de l'association CVM

Responsable des programmes : Anne-Lise LAVAU

Responsable communication : Virginie EIDEL

Autour de ce noyau, l'association s'appuie sur un collectif de 11 bénévoles actifs, comprenant des membres du Conseil d'administration, des experts associés (médecins, juristes, psychologues, chercheurs, gendarmes, etc.) ainsi que des bénévoles opérationnels mobilisés sur des missions de communication ou de logistique. L'association compte aussi sur un réseau des prestataires de services alignés sur ses valeurs et engagés pour ses missions, afin de compléter les compétences internes et augmenter l'impact de ses actions. Leur implication contribue directement à la mise en œuvre des programmes et à l'organisation des événements, dans une dynamique collaborative et pluridisciplinaire.



Nos valeurs et principes de gouvernance

02 - Structurer nos actions en 3 programmes thématiques

I. Programme — Violences sexuelles faites aux enfants (VSE)

En 2025, le programme « Violences sexuelles faites aux enfants » continue de se déployer et voit son expertise notamment sur l'exploitation sexuelle des mineurs augmenter en visibilité. Les résultats du projet de recherche pilote VAVISA Paris (sur les comportements et la vie sexuelle et affective des jeunes parisiens âgés de 15 à 21 ans) publiés en décembre 2024 sont diffusés auprès de nombreuses instances. Le projet VAVISA national est lancé. Les demandes de formation et sensibilisation sont croissantes. Les partenariats historiques sur la thématique perdurent (ENM, PJJ...).

Indicateurs de résultats 2025 :



2 outils créés

220 professionnels formés (ENM, PJJ, DU médecine Caen)

1 455 professionnels sensibilisés (colloques, podcasts, sessions de sensibilisation)



Description des projets

Projet 1 - recherche : VAVISA. Diffusion des résultats de l'enquête pilote VAVISA Paris et lancement du projet VAVISA national.



Rapport <https://association-cvm.org/former/nos-recherches/enquete-pilote-epidemiologique-vavisa>

Projet 2 - création de 2 vidéos sur les cyberviolences sextorsion et revenge porn, en complément de la série de vidéos sur les violences sexuelles faites aux enfants.



Sextorsion : <https://www.youtube.com/watch?v=pAnrc3NJvEq>



Revenge porn : <https://www.youtube.com/watch?v=t2b3ld8nSM0&t=8s>

Projet 3 : sensibilisation et formation des professionnels sur les violences sexuelles faites aux enfants et sur l'exploitation sexuelle des mineurs, dans la continuité des actions menées les années passées et de la publication du rapport PROMIFRANCE.

II. Programme — Violences dans le sport et la culture

En 2025, le programme « Violences dans le sport et la culture » s'ouvre à de nouveaux partenariats et s'élargit aux secteurs de la culture et du périscolaire.

Indicateurs de résultats 2025 :



4 outils créés

100 professionnels formés (Philharmonie de Paris)

160 professionnels sensibilisés (Association Coup de Pouce)



Description des projets

Projet 1 - culture : formation des professionnels de la Philharmonie de Paris aux violences sexuelles faites aux enfants et accompagnement des équipes de direction pour l'opérationnalisation d'un plan de lutte contre les violences faites aux enfants.

Depuis 2017, le ministère de la Culture a fait de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels une priorité, en misant sur la prévention et la formation et en travaillant sur des dispositifs de signalement et de recueil de la parole.

Dans cette perspective, la ministre de la Culture a décidé de déployer un nouveau plan 2025 - 2027 de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le secteur de la culture.

Dans le cadre de ce plan, la Philharmonie de Paris - Cité de la musique, institution majeure dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, a pris l'engagement de renforcer les mesures concernant la prévention des violences sexuelles faites aux enfants. A ce titre, l'établissement a constitué un plan de prévention, dont cette formation fait partie.



Partenariat :

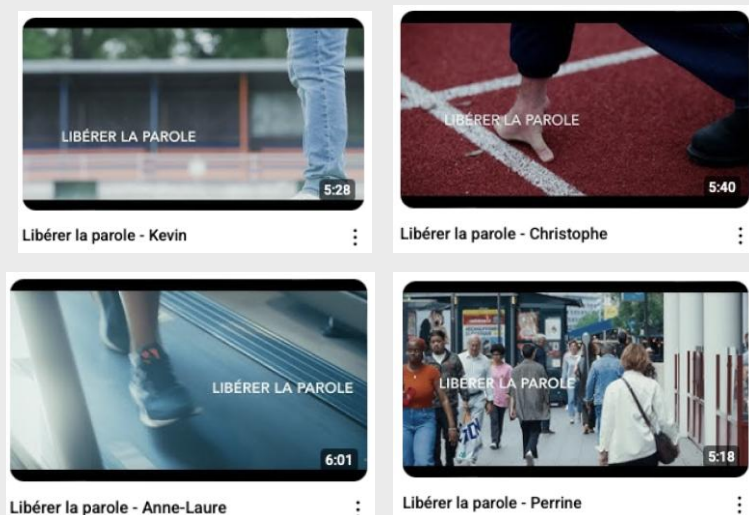


CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE
DE PARIS

93% des participants sont satisfaits de la formation qu'ils ont reçue.

« Très bonne expérience, des infos très claires et pratiques ! »
« Binôme de formateurs très expérimentés, complémentaire, pédagogue et dynamique, bravo à eux ! »
« Je me sens outillée pour mieux appréhender une éventuelle situation de personne victime de violence sexuelle. »
« Cette formation me sera utile dans ma pratique professionnelle, c'est évident. »
« Formation essentielle pour tout intervenant / éducateur. »

Projet 2 - sport : création de 4 vidéos témoignages « Libérer la parole ».



Partenariat :


**MINISTÈRE
DES SPORTS
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans la continuité des actions en faveur de la prévention des violences faites aux enfants dans le sport, CVM a réalisé 4 vidéos soutenues par le Ministère des sports. Ces témoignages de victimes, d'éducateurs, de professionnel de la cellule de signalement Signal-sports, intitulées « Libérer la parole » visent notamment mieux faire connaître cette cellule de signalement et ses services d'enquête.

Le film 'Libérer la parole - Kevin' reçoit une récompense en or dans la catégorie « Action humanitaire et solidarité » de la compétition INFO au festival Deauville Green Awards en juin 2025.

Depuis 2025, ces 4 vidéos en libre-service sont régulièrement diffusées par les acteurs du sport lors de sessions de formation, de séances de prévention, de webinaires ou de congrès.

Projet 3 - périscolaire : accompagnement de l'association Coup de Pouce et de leur programme de soutien à la réussite scolaire en France.

En 2025, CVM débute l'accompagnement de l'association Coup de pouce prévu en 4 temps :

- Relecture du guide de protection de l'enfance de l'association
- Session de sensibilisation sur les violences sexuelles faites aux enfants
- Atelier de rédaction d'une charte de protection de l'enfance (2026)
- Session de sensibilisation des professionnels sur l'accueil de la parole de l'enfant (2026)



Partenariat :

**C OUP DE
P OUCE**
**PARTENAIRE DE LA
RÉUSSITE À L'ÉCOLE**

III. Programme — Violences dans les établissements sociaux & médico-sociaux (ESMS)

L'année 2025 marque l'accélération du programme « Violences dans les ESMS ». En effet, CVM est membre du comité de suivi du plan interministériel de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027 et poursuit cette année encore le portage de la mesure 5b du plan de lutte contre les violences faites aux enfants.

L'association s'entoure d'un comité de pilotage solide afin de piloter cette mesure 5b. Le projet de recherche pour dresser l'état des lieux sur le repérage et le signalement des violences faites aux enfants accueillis en ESMS de la protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse) et du champ médico-social est mené à l'échelle nationale. Un tournant s'opère sur les méthodologies de participation des professionnels et des enfants et jeunes eux-mêmes pour créer leurs propres outils.

Indicateurs de résultats 2025 :



1 rapport de recherche publié

10 ESMS pilotes

1050 professionnels sensibilisés

187 jeunes participants à la recherche



Description du programme

Projet 1 - création et animation du comité de pilotage

Comité de pilotage

40 membres

21 organisations



Direction générale
de la cohésion sociale



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Comité interministériel
du handicap



Projet 2 - recherche : état des lieux sur le repérage et le signalement des violences faites aux enfants accueillis en ESMS (ASE, PJJ et médico-social) et élaboration de préconisations à destination des politiques publiques et des établissements.



Rapport <https://association-cvm.org/public/media/uploaded/pdf/cvm-rapportderecherche-esms-20251215-final-pageapage.pdf>

Projet 3 - création d'outils : lancement de la phase d'expérimentation et création des outils, par la création de laboratoires de pratiques professionnelles et de laboratoires de pratiques enfants et jeunes, ainsi que par la constitution et l'animation d'un groupe de jeunes co-chercheurs.



03 - Activer des leviers de notoriété et visibilité via notre communication et centre de ressources

I. Une nouvelle identité de marque

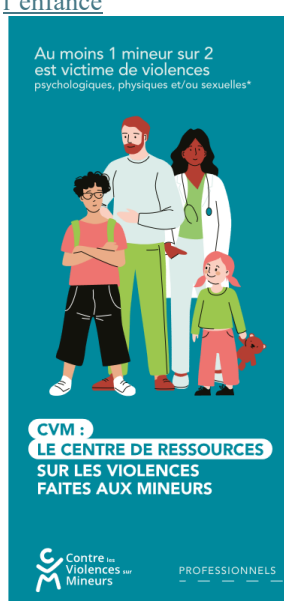
Après avoir choisi un nouveau logo pour l'association CVM en 2023, notre identité de marque s'affirme pleinement en 2025. Un logo revisité, une charte graphique, des illustrations en phase avec nos terrains d'intervention et nos publics voient le jour. Pleinement représentatifs de nos valeurs, ces éléments fondateurs de notre identité de marque rayonnent désormais dans tous nos supports de communication.

Trois dépliants sont mis à jour pour ancrer notre marque mais surtout pour rappeler nos missions à chacun de nos publics, pour les convaincre et leur donner envie d'agir à nos côtés.

Dépliant destiné au grand public



Dépliant destiné aux professionnels de l'enfance



Dépliant destiné aux partenaires



II. Le site internet enrichi : un centre de ressources

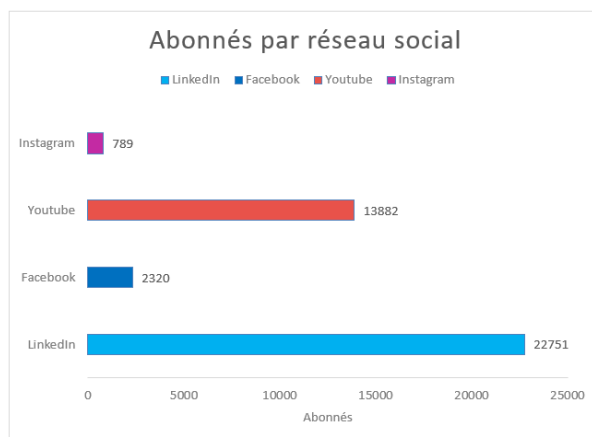
Notre site internet association-cvm.org franchit en 2025 le cap des 500 ressources répertoriées. 7 nouvelles ressources créées par CVM y sont ajoutées (témoignages vidéos, vidéos d'animation, dépliant) ainsi que de nombreuses autres créées par d'autres associations ou institutions majoritairement francophones également. Ces outils abordent des sujets allant de l'usage des écrans à l'inceste, de la prévention au signalement.

Grâce à ce site web enrichi, CVM devient un centre de ressources, gratuites et accessibles plus particulièrement aux parents et aux professionnels. Il mutualise de manière structurée les savoirs, les contenus sélectionnés et utiles à l'action et aux apprentissages, les outils de partage des bonnes pratiques pour faciliter le changement des pratiques professionnelles dans le but de mieux protéger les enfants.

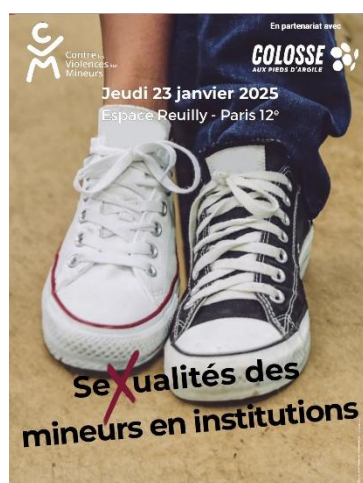
III. Notre communauté sur les réseaux sociaux

L'animation très régulière de notre [page LinkedIn](#) en 2025 permet d'élargir notre communauté de professionnels de l'enfance qui suivent les actualités de l'association CVM et font leur veille en matière de prévention et de signalement des violences sur les mineurs.

En 2025, la [chaîne YouTube](#) est structurée en playlists dans le but de donner à voir nos vidéos (témoignages, interviews, animations) par public, par type de violences, par lieu où s'exercent les violences. De nombreux commentaires d'internautes sont publiés pour chacune de nos nouvelles vidéos.



IV. Renouveau du colloque annuel



Après cinq années d'absence, l'association Contre les Violences sur Mineurs organise, en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile, le jeudi 23 janvier 2025 le colloque « Sexualités des mineurs en institutions ». Cette journée apporte des repères sur le développement psychosexuel classique des enfants selon leur âge et les situations de handicap. Elle évoque la pluralité des sexualités, les différents comportements sexuels qualifiés de normaux ou de problématiques.

Une dizaine d'experts y prennent la parole lors des conférences et des tables rondes pour permettre, aux près de 300 professionnels de l'enfance venus y assister, de penser objectivement les sexualités des mineurs, de s'appuyer sur des éléments de référence, d'être rassurés et confortés dans leurs pratiques professionnelles.

V. Interventions et partage d'expertise

En 2025, l'association CVM renforce son réseau de partenaires et peut partager son expertise de la lutte contre les violences faites aux enfants par une participation active à 19 groupes de travail nationaux et régionaux, interventions dans des congrès et colloques ainsi que lors de temps de sensibilisation.

Au total, cette année, ce sont 3 565 professionnels qui ont bénéficié de l'expertise et de l'accompagnement de CVM, dont 285 qui ont été formés et 3 280 sensibilisés à travers nos actions de recherche, de création d'outils, nos sessions de sensibilisation et notre colloque annuel.

Nos priorités 2026



01 – Renforcer la participation des enfants et des jeunes aux actions de CVM



02 – Développer la sensibilisation des publics et structurer la formation



03 – Développer les partenariats et diversifier les financements



04 – Optimiser le centre ressources et améliorer son accessibilité

Remerciements & partenaires

Nos sincères remerciements vont à l'ensemble de nos partenaires et soutiens pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

I. Partenaires institutionnels & financeurs

L'association CVM tenait particulièrement à remercier l'ensemble de ses partenaires pour leurs soutiens et leurs engagements pris sur les différents projets menés au cours de l'année 2025.

Nos partenaires institutionnels :



Nos partenaires opérationnels :



Nos partenaires privés et fondations :



II. Équipe & membres

- Un grand merci à nos 11 bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences tout au long de l'année.
- Merci à nos 34 adhérents pour leur soutien et leur engagement auprès de l'association.
- Merci aux professionnels de l'enfance qui participent à nos formations, colloques et enquêtes de recherche.
- Merci aux familles et aux jeunes qui nous font confiance et nous aident à améliorer nos pratiques.

III. Nous soutenir & nous contacter

CVM a besoin de vous pour poursuivre ses actions de prévention et de protection de l'enfance. Comment nous aider ?



FAIRE UN DON

Votre don nous permet de financer nos programmes de recherche, de formation et d'information.

→ Cliquez ici



ADHÉRER

Rejoignez notre communauté. Cotisation annuelle de 30 €.

→ Cliquez ici



PARTENARIAT

Devenez partenaire de CVM. Mécénat, dons en nature, compétences.

→ Cliquez ici

CVM reste à l'écoute. Comment nous contacter ? Comment rejoindre notre communauté ?

Siège social

44 rue Didot, 75014 Paris

association-cvm.org

contact@association-cvm.org



[Association CVM](#)



[Association contre les violences sur mineurs](#)



[associationCVM](#)



[assocvm](#)

♦ **Merci pour votre confiance et votre soutien** ♦

Ensemble, luttons contre les violences subies par les enfants et les adolescents.